

## Mutation #4



# Travail et emploi

## Les constats "macro"

Extraits de l'étude de Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville

La norme salariale d'un emploi à temps plein en CDI fragilisée par la pérennisation des zones grises de l'emploi (temps partiel subi, emplois aidés et d'insertion), les nouvelles figures de l'entrepreneuriat (auto-entrepreneurs), l'uberisation et la digitalisation du travail.

Le télétravail une expérience collective en voie de pérennisation ? Vers des formes hybrides d'organisation du travail.

Le « travail digital » des consommateurs des plates-formes commerciales.

Crise des métiers du « care » : une reconnaissance des « métiers de première ligne » défaillante face à la dégradation des conditions de travail et la faiblesse des rémunérations.

### Quels positionnements de l'ESS face à la numérisation de l'économie ?

Une moindre qualité de service comme limite à la numérisation des services relationnels ?

Rattrapage en proposant des plateformes d'achats coopératives en circuit court ou des formes opérationnelles et non prédatrices des « communs numériques ».

Revendiquer d'être une « économie de la relation humaine » et du « présentiel » (commerce de proximité, circuits courts, accompagnement collectif, coprésence dans la relation de service, etc.)

Créer de nouveaux espaces de socialisation intermédiaire et hors travail face au télétravail.

## Quels sont les signaux faibles de la mutation pour les habitants ?



### Des inégalités territoriales en termes de création d'emplois

Certains territoires et secteurs d'activités ayant perdu de nombreux emplois (industriels, agricoles), ces dernières décennies peinent à rebondir. La dynamique de création d'emplois que l'on peut observer à l'échelle nationale est bien plus contrastée d'un territoire à l'autre.

Ce phénomène nourrit chez les habitants un sentiment d'injustice sociale.



### Télétravailleurs vs. travailleurs clés

La crise sanitaire liée au COVID-19 a révélé et renforcé les inégalités entre les différentes catégories de salariés. D'un côté, des travailleurs du tertiaire plus qualifiés, qui peuvent facilement travailler à distance et bénéficier ainsi d'une plus grande liberté au quotidien (dans leur organisation du travail, dans le choix de leur lieu d'habitation, etc.). De l'autre, les travailleurs clés et les salariés de la logistique qui doivent rester physiquement à leur poste de travail, coûte que coûte.



### La crise des métiers du "care"

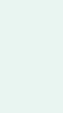
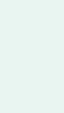
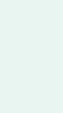
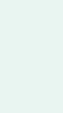
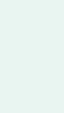
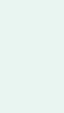
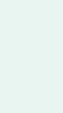
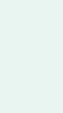
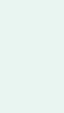
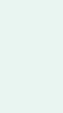
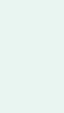
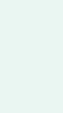
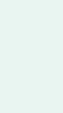
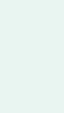
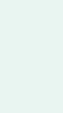
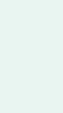
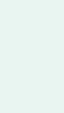
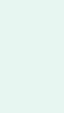
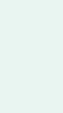
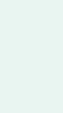
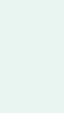
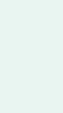
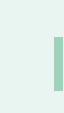
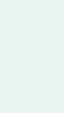
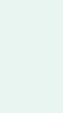
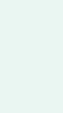
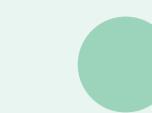
Aides soignants, aides à domicile, accompagnants de personnes en situation de handicap, etc. : ces métiers connaissent une crise profonde au moment même où les populations vulnérables en ont le plus besoin.

Les tensions sont nombreuses dans ces métiers : temps partiels subis, isolement professionnel, emplois non pourvus, qualité de vie au travail faible.



### Face à l'uberisation : la pertinence des formats alternatifs

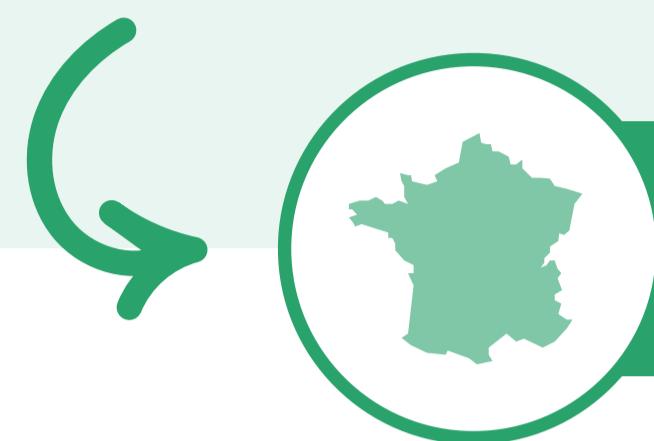
Dans certains secteurs d'activités, le salariat est de moins en moins la norme. Le contrat de travail laisse peu à peu la place au contrat de prestation. Face à cette situation, de nouvelles formes d'emploi tentent de remettre du collectif dans les relations de travail : Coopérative d'activité et d'emploi, tiers-lieux, mutualisation des outils de travail, etc.



# D'AUJOURD'HUI À 2040...

## Les mesures mises en œuvre !

Imaginées par les participants  
du Séminaire prospectif  
du 16 février 2022



### Au niveau national

#### ✓ Sensibilisation renforcée à la coopération et au collectif

La forme que cela pourrait prendre :

Les modes d'entreprendre en collectif - en opposition à "l'ubérisation" - font l'objet de campagne de sensibilisation et sont inscrits dans les programmes d'éducation et de formation.

#### ✓ "Socio" conditionnalité des aides publiques

La forme que cela pourrait prendre :

Pour attribuer leurs aides financières aux entreprises, les pouvoirs publics sont attentifs aux critères liés à la qualité de l'emploi, aux conditions de travail et aux externalités positives.

#### ✓ Régulation des plateformes numériques

La forme que cela pourrait prendre :

Les droits des travailleurs des plateformes numériques ont été renforcés. Ils bénéficient des mêmes conditions salariales (ex : salaire minimum) et de la même protection sociale que n'importe quel salarié. De nouvelles lois sur l'encadrement du "management algorithmique" et sur la transparence des algorithmes des plateformes ont été votées.

#### ✓ Droit à l'emploi généralisé

La forme que cela pourrait prendre :

Mise en place d'une garantie d'emploi territorialisée pour toutes les personnes volontaires qui en sont durablement privées, construite dans les territoires avec les concernés. Passage d'une obligation de moyens à une obligation de résultats et concrétisation du droit constitutionnel d'obtenir un emploi.

Mise en place d'un revenu universel d'existence.



### Au niveau des collectivités

✓ Prise en compte de la qualité de l'emploi et des conditions de travail dans les modes de soutien et de financement par les pouvoirs publics.

✓ Généralisation de Territoires zéro chômeur longue durée.

✓ Accompagnement à la formalisation de pratiques informelles vers l'ESS.

✓ Valorisation des modes d'entreprendre en collectif alternatifs à « l'uberisation ».

✓ Participation active à la mise en réseau des acteurs locaux et des territoires, participation à la création d'emplois mutualisés.

# 2040

## UN FUTUR SOUHAITABLE !

**Les tiers-lieux maillent tout le territoire et accueillent une large palette de métiers**



On trouve à présent des espaces de travail communs à moins de 15 minutes de chez soi, où qu'on habite en France. Ces tiers-lieux facilitent le travail à distance pour ceux qui le souhaitent, le maintien du lien social et la mutualisation entre travailleurs. Certains de ces espaces sont thématiques et répondent aux besoins des salariés de filières économiques spécifiques. Par exemple, les aides à domicile peuvent se retrouver dans ces tiers-lieux pour se reposer, échanger sur leur pratique et créer de véritables collectifs de travail.

**L'ubérisation n'est plus. Vive l'entrepreneuriat collectif !**



Toutes les plateformes numériques dont le modèle économique reposait sur la rémunération d'auto-entrepreneurs ont été obligées de requalifier ces prestations en contrat de travail. Contrat de travail qui est d'ailleurs redevenu la norme dans ces secteurs d'activités. C'est le résultat d'actions judiciaires lancées par des collectifs de travailleurs mais également du développement de coopératives d'entrepreneurs qui offrent une protection sociale tout en garantissant une liberté d'entreprendre et une fluidité dans les parcours professionnels et entrepreneuriaux.

**Des modes de gouvernance et d'organisation plus horizontaux et responsables**



Le modèle historique des SCOP a largement inspiré les nouvelles formes d'entreprises qui ont vu le jour ces dernières décennies. Aujourd'hui, la prise de décision est collective dans toutes les entreprises. Les salariés co-décident les caps stratégiques et opérationnels. Les profits sont majoritairement réinvestis dans l'entreprise ou redistribués équitablement aux salariés. Cette démocratie au sein de l'entreprise s'accompagne bien évidemment d'une haute qualité environnementale faisant ainsi de l'entreprise un acteur clé de la justice sociale et environnementale.

**Une garantie d'emploi territorialisée**



La garantie d'emploi territorialisée est mise en œuvre et pilotée par un comité local pour l'emploi sur chaque territoire regroupant tous les acteurs concernés : personnes privées d'emploi, collectivités locales, employeurs locaux, acteurs de l'insertion, etc. Chaque personne a la possibilité à tout moment de sa vie de se consacrer à des activités d'intérêt général et d'être rémunérée pour cela.

# 2040

## ÇA AURAIT PU AUSSI SE PASSER...

### La tertiarisation du marché du travail est totale



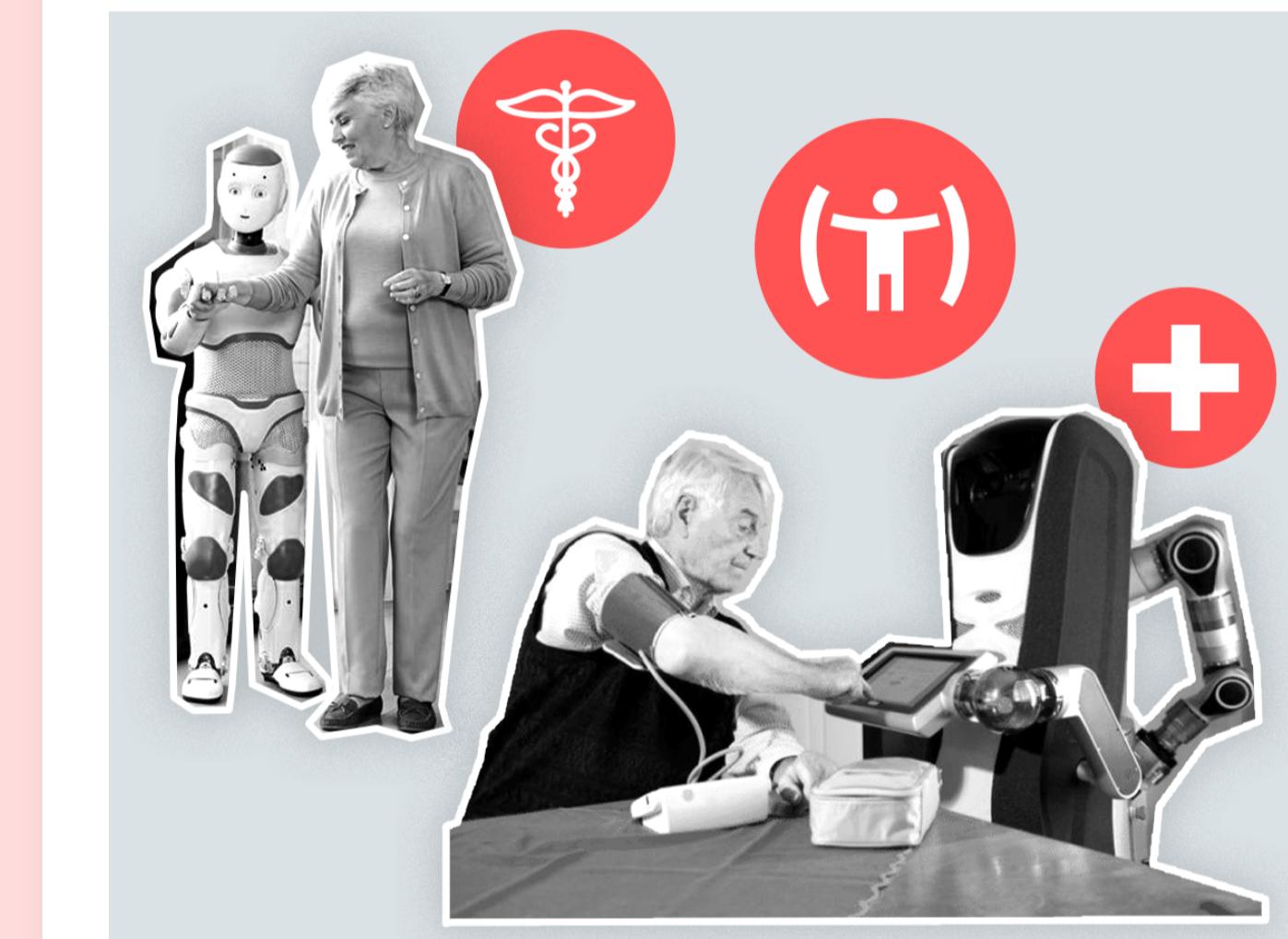
Quasiment tous les métiers de notre pays s'exercent dans le tertiaire. Les emplois industriels ou agricoles ont été totalement délocalisés. Les gens travaillent de chez eux, sur leur ordinateur et l'entreprise n'est plus du tout un lieu de sociabilité. Il existe encore quelques jobs non qualifiés mais ils consistent à faire des micro-tâches, très mal payées, pour les GAFAM (sur son ordinateur, bien sûr!).

### Nous sommes tous auto-entrepreneurs



Vous avez dit "contrat de travail" ? Cette notion a totalement disparu puisque nous sommes tous individuellement prestataires des uns et des autres. Ces relations de prestation sont facilitées par des plateformes qui ponctionnent un important pourcentage sur chaque transaction et fixent les règles de nos rémunérations. Finies la sécurisation des parcours professionnels et la protection sociale. Nous devons souscrire à des fonds de pension privés pour pouvoir espérer prendre notre retraite à 75 ans.

### Le "care" est robotisé



Les métiers du lien et du soin sont occupés par une majorité de robots androïdes. Face aux pénuries de main d'œuvre dans ce secteur et du fait d'importants progrès technologiques, les humains ont peu à peu été remplacés par des machines programmées par des ingénieurs qui privilégient la sécurité à la convivialité. La majorité des personnes âgées demeurent à leur domicile - les EHPAD ont été interdits il y a quelques années - mais ne voient quasiment plus aucun humain, ce qui renforce leur sentiment d'isolement.